

Le **C**onseil **M**unicipal des **E**nfants



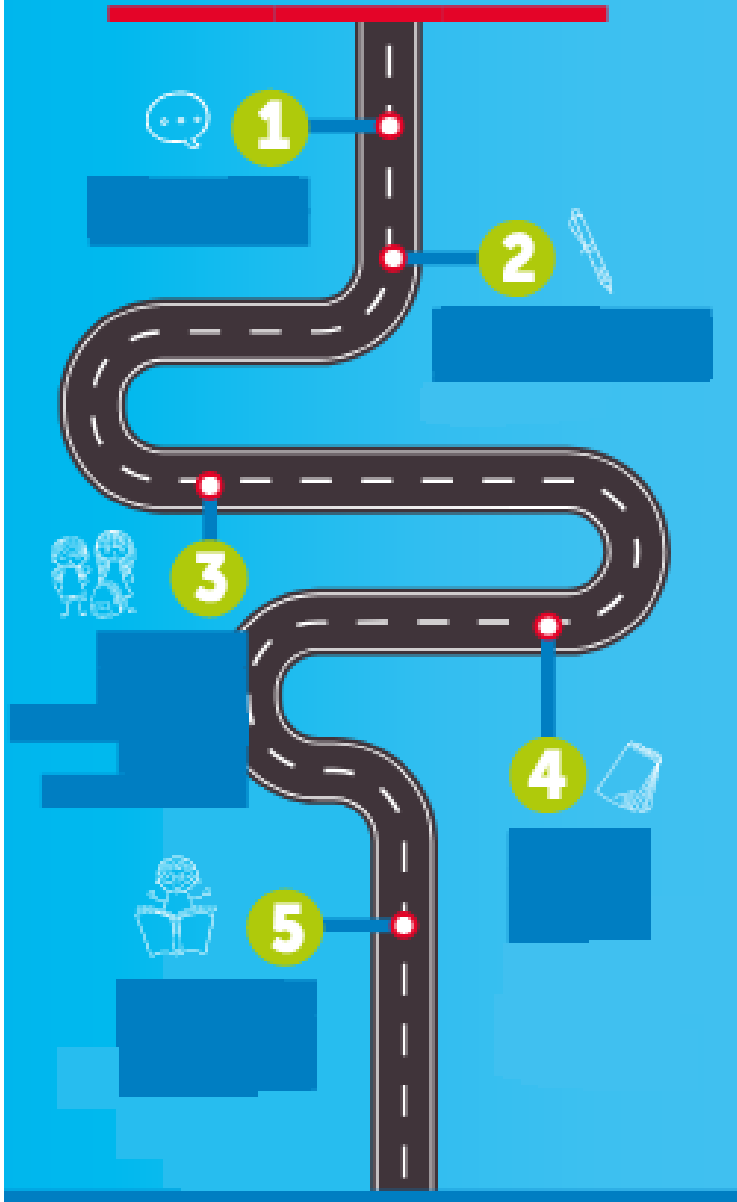
Le **CME**,

**Ce sont des enfants
qui se réunissent
pour proposer des
projets.**



LES ÉTAPES

pour se présenter
DANS TON ÉCOLE



Pour être candidat(es) il faut :

- 1- Être en Cm1 ou Cm2 dans une école de Mions
- 2- En parler à tes parents
- 3- Leur faire signer l'autorisation
- 4- Définir ton programme
- 5- L'expliquer aux autres élèves

Quel est le rôle des conseillers(ères) ?

- Ils réfléchissent pour l'intérêt des enfants dans la ville
- Ils proposent des idées d'améliorations possibles concernant les loisirs, la culture, la vie quotidienne, le développement durable... et bien d'autres idées encore !
- Ils font entendre la parole des enfants et soutiennent des projets devant le Maire et le Conseil Municipal des adultes

Comment fonctionne le CME?

Il se réunit

- En commission (par groupe) 1 fois par mois le mercredi après-midi.
- En séance plénière (tous ensemble) 2 à 3 fois par an pour présenter au Maire ses projets.

Comment devenir conseiller(ères) ?

- En présentant ta candidature
- En menant ta campagne électorale en présentant tes idées de projets
- Le mandat est de 2 ans



TROC F.O.U!

Mercredi 27 novembre 2019
de 14h à 17h au Centre Culturel de Mions

**Tu es en CM1
ou en CM2 ?**

Entrée gratuite
Laisse ton porte-monnaie
Amène tes jouets !

**Viens échanger
tes jouets et objets !**

Date limite d'inscription : le mardi 19 novembre 2019.
Inscriptions à déposer dans les boîtes aux lettres périodiques des écoles. Pour plus d'informations, contactez : cmie@mions.fr - 06 99 47 47 82

Si tu veux un stand, rends ton bulletin d'inscription avant le mardi 19 novembre 2019 dans la boîte aux lettres de service périodique des écoles.
Si tu viens visiter, amène le bulletin signé par tes parents pour pouvoir troquer.

Ville de **MIONS**

